



Indemnités journalières

Par **le baron**, le **11/04/2015 à 14:32**

Bonjour.
Je suis en maladie professionnelle depuis octobre 2013 et je voudrais savoir pourquoi mon patron me demande mes indemnités journalières depuis le début de mon arrêt?
A quoi cela lui sert?
Autre question depuis 2013 j'ai cumulé vacances et jours d'ancienneté, vu que je suis en maladie professionnelle mon patron ne peut pas me les enlever?
Merci d'avance pour votre réponse.
Cordialement.
Le baron

Par **moisse**, le **11/04/2015 à 19:57**

Bonsoir,
La réponse est identique pour les 2 questions: vos avantages, liés à l'aspect professionnel de la pathologie motivant l'arrêt, ne sont pas éternels et limités dans le temps (une année), que ce soit le complément de rémunération ou l'acquisition de congés payés.